Présence athonite à Thessalonique, XIIIe–XVe siècles

CHRISTOPHE GIROS

Dans son *Éloge de Thessalonique,* écrit au début du XIVe siècle, Nicéphore Choumnos souligne le grand nombre de moines présents dans la ville, qui cultivent la sagesse et mènent une vie angélique.[1] Si l'orateur ne mentionne pas explicitement la présence de moines de l'Athos à Thessalonique, les archives des monastères de la sainte montagne révèlent une part de leur emprise foncière dans la ville et de leur rôle dans l'économie urbaine à cette époque. Thessalonique et le Mont Athos ont entretenu des rapports privilégiés tout au long du moyen âge, et ce, avant même la fondation des grands monastères cénobitiques. Si une affaire l'exigeait, les moines devaient se rendre dans la ville, où siégeaient les juges et les représentants des bureaux administratifs.[2] Ainsi en 934, une délégation des moines athonites se rendit à Thessalonique pour déposer auprès du stratège du thème une plainte contre les habitants d'Hiérissos, ville située à l'entrée de la presqu'île.[3]

La fondation, dans la seconde moitié du Xe siècle, des grands monastères cénobitiques accrut probablement les contacts entre l'Athos et Thessalonique: saint Fantin le Jeune, originaire de Calabre, rencontra—si le récit hagiographique est véridique—Athanase et l'eunuque Paul, fondateurs de Lavra et de Xèropotamou, près de la porte kassandréotique; un moine de l'Athos, possédé par un démon, fut plus tard guéri après avoir prié sur le tombeau de saint Fantin, à Thessalonique.[4]

La ville constituait le principal centre urbain de la Macédoine, maîtresse, dans la première moitié du XIVe siècle, d'un riche arrière-pays.[5] De nombreux monastères urbains y furent alors fondés, souvent par des membres du clergé de la cité.[6] À une centaine de kilomètres au sud-est de Thessalonique, le Mont Athos n'était pas isolé, à l'écart des remous

[1] J. F. Boissonade, éd., *Anecdota graeca* (Paris, 1830; repr. Hildesheim, 1962), 2: 145.

[2] D. Papachryssanthou, "Histoire d'un évêché byzantin: Hiérissos en Chalcidique," *TM* 8 (1981): 381 et note 67.

[3] D. Papachryssanthou, éd., *Actes du Prôtaton,* Archives de l'Athos 7 (Paris, 1975), no. 4.

[4] E. Follieri, éd., *La Vita di San Fantino il Giovane* (Bruxelles, 1993), 446–48 et 464. Sur la porte kassandréotique, cf. J.-M. Spieser, *Thessalonique et ses monuments du IVe au VIe siècle. Contribution à l'étude d'une ville paléochrétienne* (Paris, 1984), 50–51.

[5] A. Laiou, "Η Θεσσαλονίκη, ἡ ἐνδοχώρα της καί ὁ οἰκονομικός της χῶρος στήν ἐποχή τῶν Παλαιολόγων," in *Βυζαντινή Μακεδονία, 324–1430 μ.X.* (Thessalonique, 1995), 183–94.

[6] M. Rautman, "Monastic Patronage in Macedonia," in *The Twilight of Byzantium,* éd. S. Ćurčić et D. Mouriki (Princeton, N.J., 1991), 65–67.

de la ville. À la fin de 1337 ou en 1338, Grégoire Palamas, moine au Mont Athos, se rendit à Thessalonique, à la demande du parti des hésychastes, pour y prendre la défense de ces moines, praticiens d'une spiritualité nouvelle, contre les attaques de Barlaam le Calabrais.[7]

Parmi les documents médiévaux, conservés dans dix-huit des vingt monastères que compte la presqu'île athonite, certains actes nous apportent des informations sur les biens des moines de l'Athos à Thessalonique, et sur ce qu'ils venaient faire dans la ville.[8]

Les monastères avaient besoin d'une résidence à Thessalonique, pour héberger les moines qui s'y rendaient pour affaires. Ces dépendances urbaines, ou métoques, étaient généralement constituées d'une église, d'un édifice destiné au logement des moines et de divers bâtiments annexes groupés autour d'une cour fermée, pourvue d'un portail et souvent d'un puits. Un prêtre agréé par le monastère desservait l'église du métoque, où étaient célébrés quotidiennement les offices de l'orthros et des vêpres, ainsi que la divine liturgie, et annuellement la fête du saint auquel était vouée l'église.[9] Les bâtiments situés autour de l'église ne pouvaient abriter d'activités jugées inconvenantes, comme par exemple les tavernes, dont un acte du métropolite prohibe la présence en 1270.[10] Les actes relatifs à ces métoques thessaloniciens sont conservés en assez faible nombre dans les archives des monastères athonites. Il est possible que certains d'entre eux aient été conservés à Thessalonique même, dans les archives des métoques, et qu'ils aient disparu.

Les grands monastères de l'Athos possédaient généralement plusieurs métoques dans la ville et des maisons de rapport.[11] Un économe était chargé de l'administration des biens urbains du monastère. Dans un cas au moins, nous savons que l'économe du métoque de Vatopédi à Thessalonique, l'hiéromoine Simon, était aidé au milieu du XIVe siècle par un laïc, Manuel Kollourakès, gestionnaire des biens du monastère à Thessalonique.[12] Les revenus des métoques thessaloniciens étaient principalement constitués par les loyers des maisons de rapport et ceux des vignes situées dans la campagne environnante.[13] Les économes devaient en particulier assurer l'entretien des bâtiments. Un compte des dépenses effectuées à Thessalonique ou dans ses environs est conservé au verso d'un acte de bail inédit de Vatopédi, daté de 1344: les salaires de quinze ouvriers ou artisans sont mentionnés, au total plus de 19 hyperpères, pour un travail dont la nature nous échappe malheureusement, et qui a duré trois semaines.[14] Les monastères cédaient, contre le verse-

[7] P. Lemerle, A. Guillou, N. Svoronos, D. Papachryssanthou, avec la collaboration de S. Ćurčić, éd., *Actes de Lavra,* IV. *Études historiques, actes serbes, compléments et index,* Archives de l'Athos 11 (Paris, 1982), 33.

[8] Les actes de l'Athos font l'objet d'une édition systématique dans la collection *Archives de l'Athos,* fondée en 1937 par Gabriel Millet, reprise par Paul Lemerle et actuellement dirigée par Jacques Lefort, et dont 21 volumes ont été publiés à ce jour.

[9] J. Lefort, N. Oikonomidès, D. Papachryssanthou, V. Kravari, avec la collaboration d'H. Métrévéli, éd., *Actes d'Iviron,* III. *De 1204 à 1328,* Archives de l'Athos 18 (Paris, 1994), no. 60.11–12.

[10] W. Regel, E. Kurtz et B. Korablev, éd., *Actes de Zographou,* Archives de l'Athos 4, *VizVrem* 13 (1907): Prilozhenie 1 (repr. Amsterdam, 1969), no. 8.

[11] B. Ferjancić, "Posedi vizantijskih provincijskih manastira u gradovima" ("Domaines des monastères provinciaux byzantin en ville"), *ZRVI* 19 (1980): 216–28.

[12] Acte inédit de Vatopédi (mars 1356). Manuel Koullourakès est familier de l'empereur en 1356; cf. *PLP* 13424. Un médecin du nom de Manuel Koullourakès est connu à Thessalonique en 1324, cf. *PLP* 13425.

[13] Un acte de 1356 mentionne l'*oikologion* et l'*ampelopakton* du métoque de Vatopédi à Thessalonique: cf. M. Goudas, éd., "Βυζαντιακὰ ἔγγραφα τῆς ἐν Ἄθῳ ἱερᾶς μονῆς τοῦ Βατοπεδίου," *Επ.Ἑτ.Βυζ.Σπ.* 4 (1927): 238–39.

[14] Acte inédit de Vatopédi (après septembre 1344).

ment d'un loyer annuel, des ensembles de maisons à des notables qui s'engageaient à entretenir et bonifier les biens qui leur étaient confiés. Les actes de bail précisent parfois que les preneurs ont des liens particuliers avec le monastère—ils sont qualifiés par exemple de "frères du monastère" dans un acte inédit de Vatopédi, de 1358—ce que l'on peut interpréter comme des liens de clientèle.

Les monastères de l'Athos ont accru progressivement leurs biens autour de ces métoques, en acquérant, par achat, par donation ou par échange, des maisons voisines ou des terrains. Il est possible de dresser un tableau de leurs diverses possessions immobilières à Thessalonique, qui témoignent de leur politique d'acquisition dans la ville. Dans certains cas, les actes de vente ou de donation décrivent les lieux avec suffisamment de précision pour permettre une représentation schématique des biens acquis. Toutefois, les dimensions des édifices ne sont jamais données, et les reconstitutions proposées n'ont de valeur qu'indicative.

Au premier rang des monastères de l'Athos, Lavra accrut son emprise foncière à Thessalonique au XIIIe siècle. En 1259, dans une liste des biens du monastère, un seul métoque est attesté dans la ville, avec des maisons de rapport;[15] en 1298, trois métoques, Saint-Athanase, la Trinité et Saint-Euthyme sont mentionnés.[16] En 1287, Lavra acquit tous les biens du monastère des Amalfitains, et en particulier des maisons près de Thessalonique.[17] Les origines des biens urbains de Lavra à Thessalonique sont obscures: un économe du métoque de Thessalonique est attesté en 1162,[18] mais il est possible que le monastère y ait détenu une résidence depuis le Xe siècle, lorsque le monastère Saint-André de Péristerai, qui possédait des biens à l'est de Thessalonique, devint une dépendance de Lavra.[19] Le métoque de la Sainte-Trinité était un ancien monastère familial, fondé avant 1240 par l'hiéromoine Matthieu Perdikarios à l'est du quartier juif.[20] Le quartier juif médiéval de Thessalonique, abandonné à la suite d'un incendie avant 1420, était vraisemblablement situé près de l'agora, à l'ouest de l'église de la Panagia tôn Chalkéôn.[21] Le métoque de la Sainte-Trinité comprenait trois maisons à l'est du monastère, dont l'une était pourvue d'un toit à double pente et d'un auvent, sur une cour privée pourvue d'un puits. Au sud du monastère, trois autres maisons patrimoniales donnaient sur une autre cour privée pourvue d'un puits, et deux maisons à l'ouest, sur une troisième cour privée pourvue d'un puits, avaient leur porte qui donnaient sur le quartier juif.[22]

Vatopédi possédait jusqu'en 1270 deux métoques à Thessalonique, acquis à une date inconnue. En 1270, le monastère vendit à Zographou, qui en était alors dépourvu dans la ville, le métoque de Saint-Nicolas, dit Glyky Néron, qui comprenait une église et des *kel-*

[15] P. Lemerle, A. Guillou, N. Svoronos et D. Papachryssanthou, éd., *Actes de Lavra,* II. *De 1204 à 1328,* Archives de l'Athos 8 (Paris, 1977), no. 71.70.

[16] Ibid., no. 89.139–40.

[17] Ibid., no. 79.12–13.

[18] P. Lemerle, A. Guillou, N. Svoronos, avec la collaboration de D. Papachryssanthou, éd., *Actes de Lavra,* I. *Des origines à 1204,* Archives de l'Athos 5 (Paris, 1970), no. 64.31.

[19] Ibid., 87–88.

[20] *Lavra,* II: no. 70.

[21] N. Oikonomidès, éd., *Actes de Docheiariou,* Archives de l'Athos 13 (Paris, 1984), 80 note 1, et idem, *Actes de Dionysiou,* Archives de l'Athos 4 (Paris, 1968), 111–12. Voir aussi D. Jacoby dans ce même volume.

[22] *Lavra,* II: no. 70.24–28.

lia, situé dans le quartier de Sainte-Pélagie (Fig. 1), près de la métropole, pour 240 hyperpères.[23] Vatopédi détenait en 1301 un métoque dédié à la Vierge, avec des maisons environnantes, qui n'est pas localisé.[24]

Dans le quartier de l'Hippodrome, Vatopédi acheta trois maisons autour de 1327.[25] Théodotè vendit à cette date au monastère, pour 46 hyperpères, une maison qu'elle avait reçue en dot, située dans la partie nord d'une cour détenue en commun avec Vatopédi (Fig. 2), qui y avait auparavant acheté des biens aux exécuteurs testamentaires de l'oncle paternel, décédé, de Théodotè, Nicolas Agapètos. La cour avait vraisemblablement appartenu aux grands-parents de Théodotè, avant d'être divisée entre leurs fils. Le père de Théodotè avait hérité de la maison centrale (B), qui fit ensuite partie de la dot de sa fille, et Nicolas Agapètos des deux maisons latérales (A et C), que Vatopédi acquit en premier lieu. La cour était pourvue d'un puits et d'un caniveau. Le portail se trouvait au sud; son seuil de marbre appartenait à Théodotè. La maison centrale, à étage, était pourvue d'un toit à double pente, en joncs couverts de tuiles. Seuls les murs nord et sud lui appartenaient en propre, les murs est et ouest étant en commun avec Vatopédi; on devine donc que Vatopédi avait acquis récemment les maisons situées à l'est et à l'ouest de celle de Théodotè. Au rez-de-chaussée, la maison avait deux portes: l'une, donnant sur la rue qui longeait le côté nord de la cour, l'autre, au sud, ouvrant sur la cour, sous une arcade. À l'étage, du côté sud, une porte donnait accès à un balcon, soutenu par l'arcade et fermé à l'est par une cloison, en partie muré au sud. Le balcon était pourvu d'un toit à une seule pente en joncs couverts de tuiles, et était accessible à l'ouest par un vieil escalier en bois, bordé d'une rambarde en joncs.

Avant 1340, Michel Kalamitzènos et son fils Denis avaient donné à Vatopédi quatre maisons à étage, situées dans le quartier de Saint-Mènas, près du port, à proximité de biens du monastère, et étaient devenus moines à Vatopédi. Denis revendiqua ensuite les maisons, comme des biens qui lui venaient de sa mère, et Vatopédi lui versa une certaine somme d'hyperpères, pour le dédommager. Après la mort de son père, Denis Kalamitzènos quitta le monastère et reprit illégalement les maisons. Les moines réclamèrent alors l'argent, et des procès furent engagés. Un accord à l'amiable fut trouvé avec l'higoumène de Vatopédi, venu à Thessalonique pour régler l'affaire. Denis restitua les maisons et obtint, tant qu'il résiderait à Thessalonique, un *adelphaton,* une rente viagère annuelle,[26] constituée de 6 tagaria de blé, soit environ 173 kg, et de 24 mesures de vin, soit 246 litres.[27] Il était aussi autorisé à réintégrer le monastère.[28]

Les donations des notables et des aristocrates accroissaient le patrimoine immobilier du monastère. En 1356, Arsène Tzamplakôn, d'une famille de hauts dignitaires de l'em-

[23] *Zographou,* no. 9. Cf. aussi no. 8 et 11. Le quartier de Sainte-Pélagie a été localisé entre le quartier de Saint-Mènas et celui de l'Hippodrome; cf. H. Lowry, "Portrait of a City: The Population and Topography of Ottoman Selânik (Thessaloniki) in the Year 1478," *Δίπτυχα* 2 (1980–81): 265–70, et V. Dèmètriadès, *Τοπογραφία τῆς Θεσσαλονίκης κατὰ τὴν ἐποχὴ τῆς Τουρκοκρατίας, 1430–1912* (Thessalonique, 1983), 33.

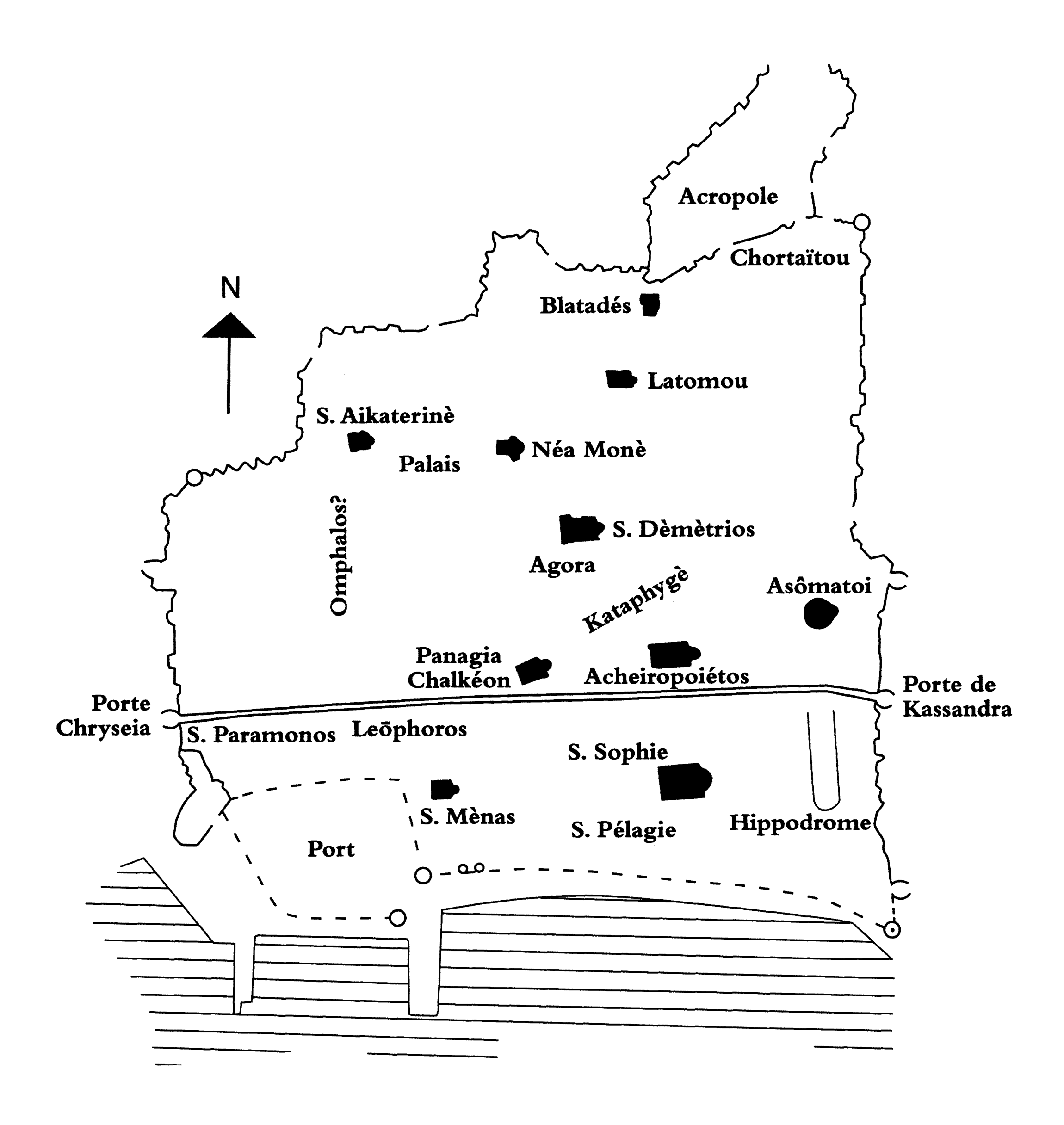
[24] J. Bompaire, J. Lefort, V. Kravari et Ch. Giros, éd., *Actes de Vatopédi,* I. *Des origines à 1329,* Archives de l'Athos 21 (Paris, 2001), no. 31.70–72; no. 68.38–40.

[25] Ibid., no. 65.

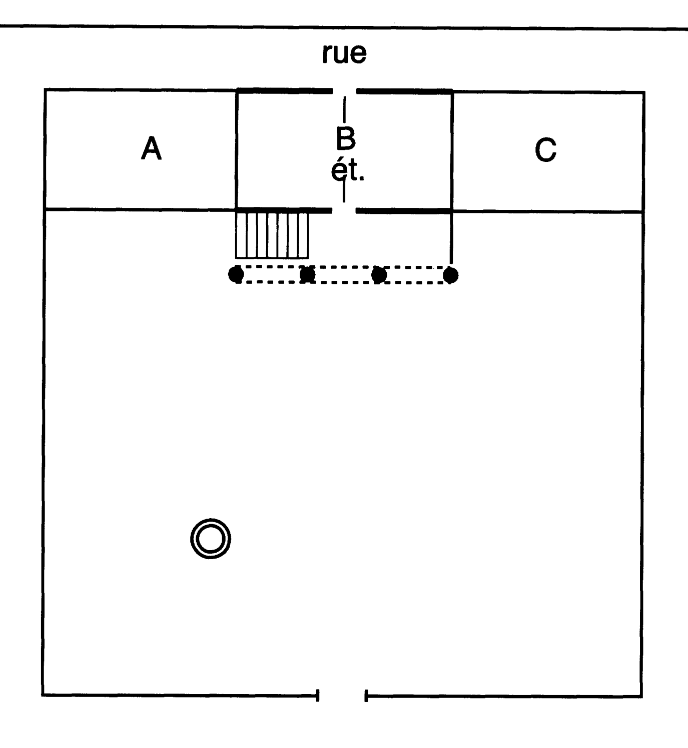
[26] Sur les adelphata, cf. en dernier lieu A. Laiou, "Economic Activities of Vatopedi in the Fourteenth Century," in *Ἱερὰ Μονὴ Βατοπεδίου. Ἱστορία καὶ τέχνη,* Ἀθωνικὰ Σύμμεικτα 7 (Athènes, 1999), 66–72.

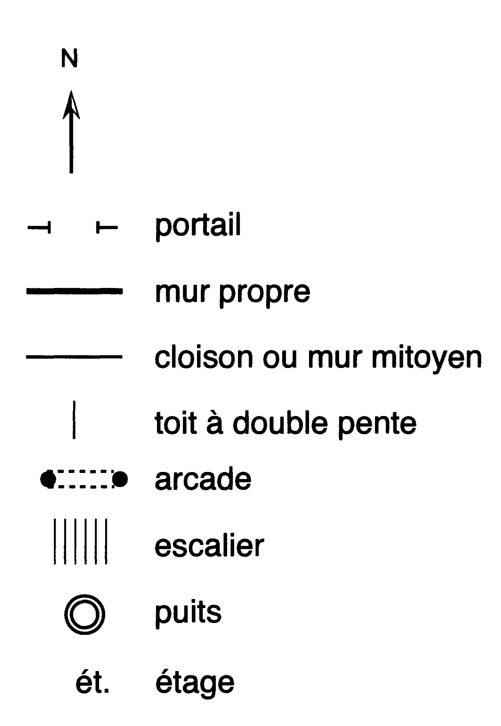
[27] E. Schilbach, *Byzantinische Metrologie* (Munich, 1970), 107–8 et 113.

[28] Acte inédit de Vatopédi (septembre 1340).

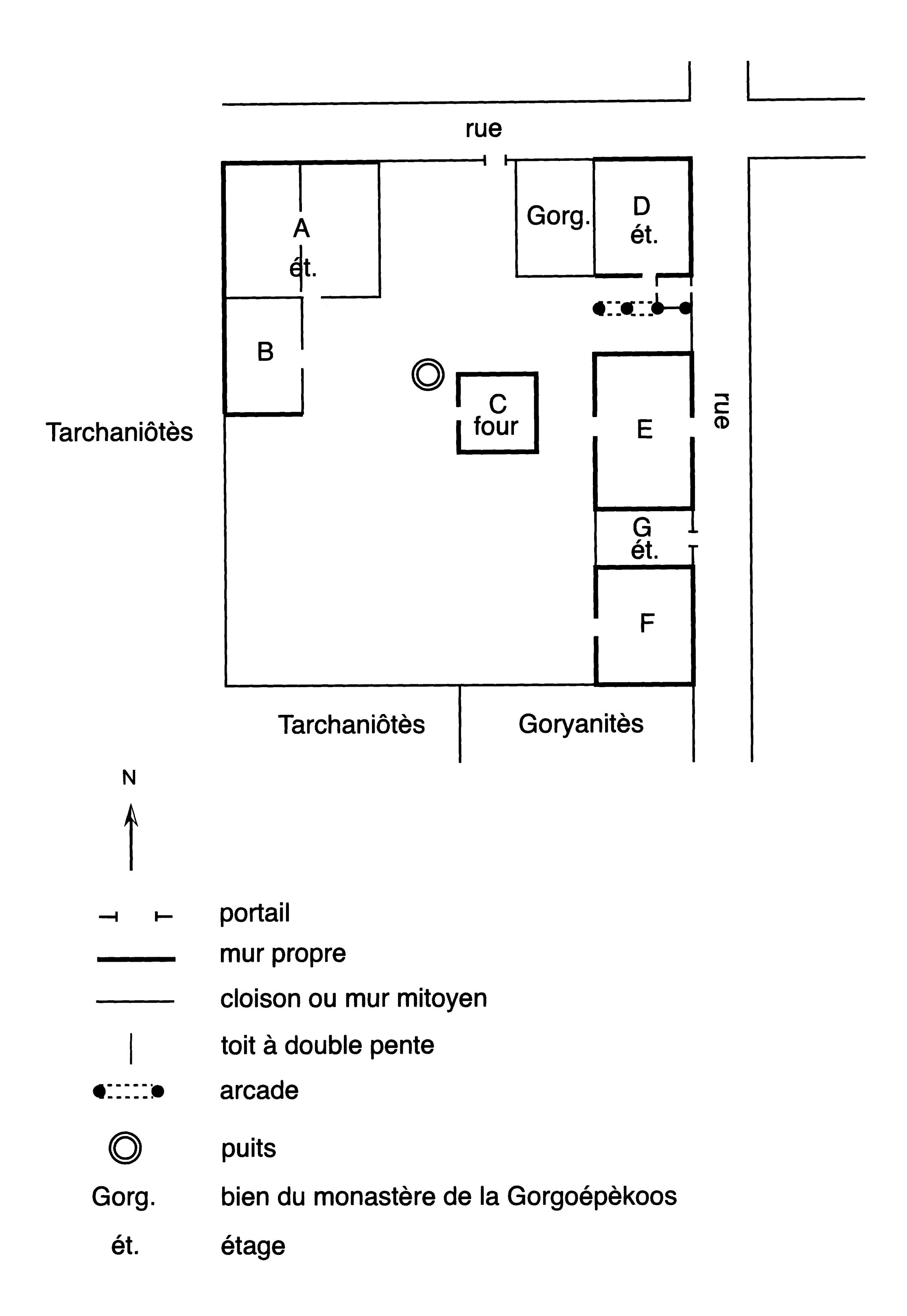


1 Plan de Thessalonique (tiré de N. Oikonomidès, éd., *Actes de Docheiariou*, Archives de l'Athos 13 [Paris, 1984], 79, modifié)

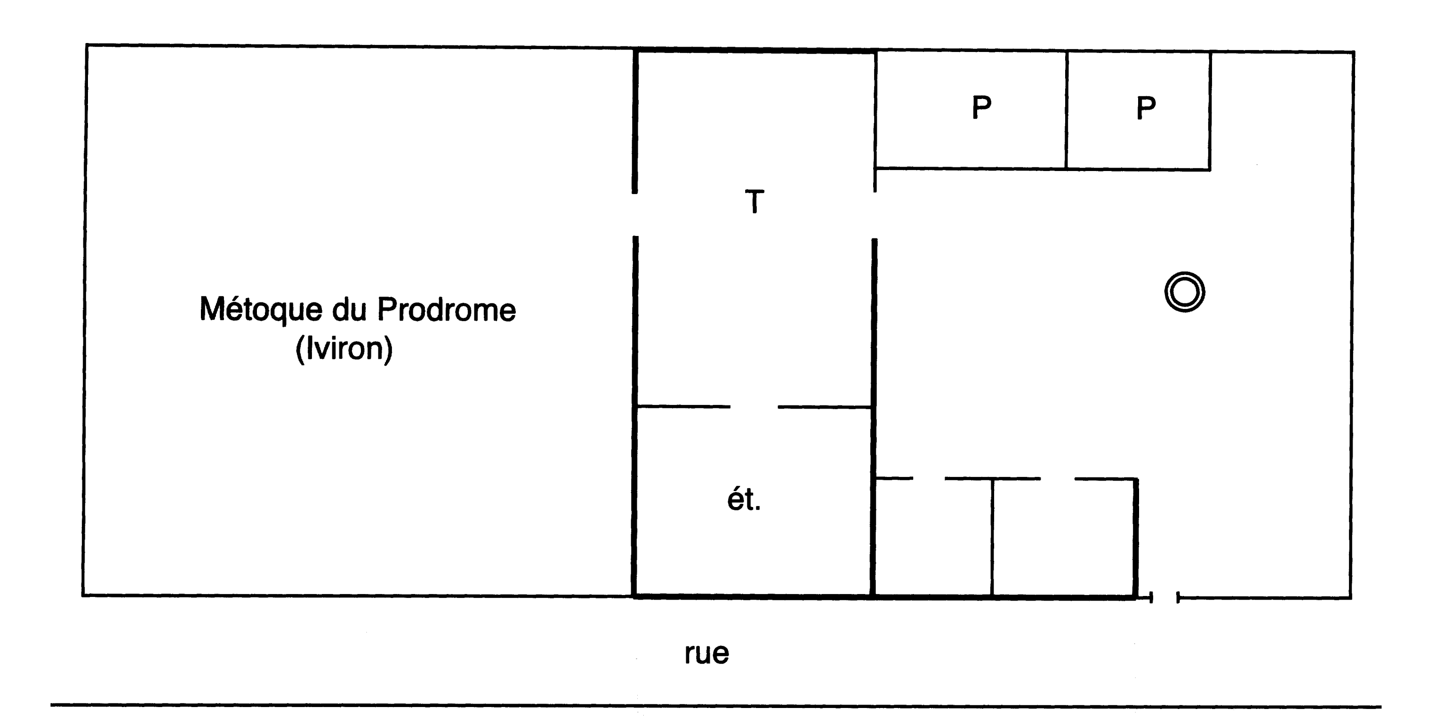


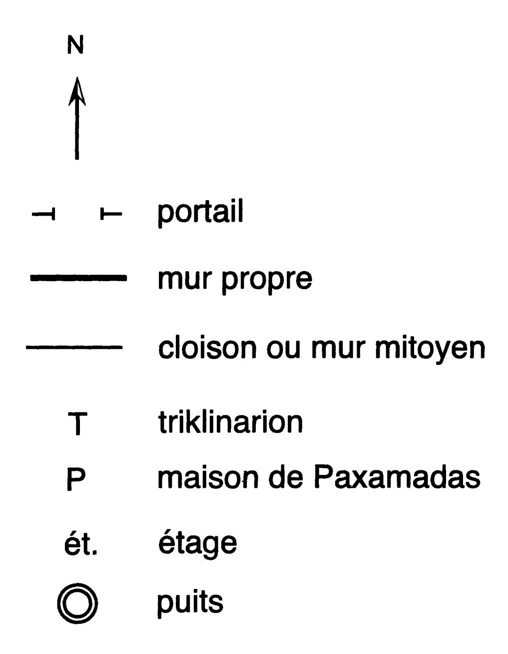


2 Maisons de Vatopédi, dans le quartier de l'Hippodrome

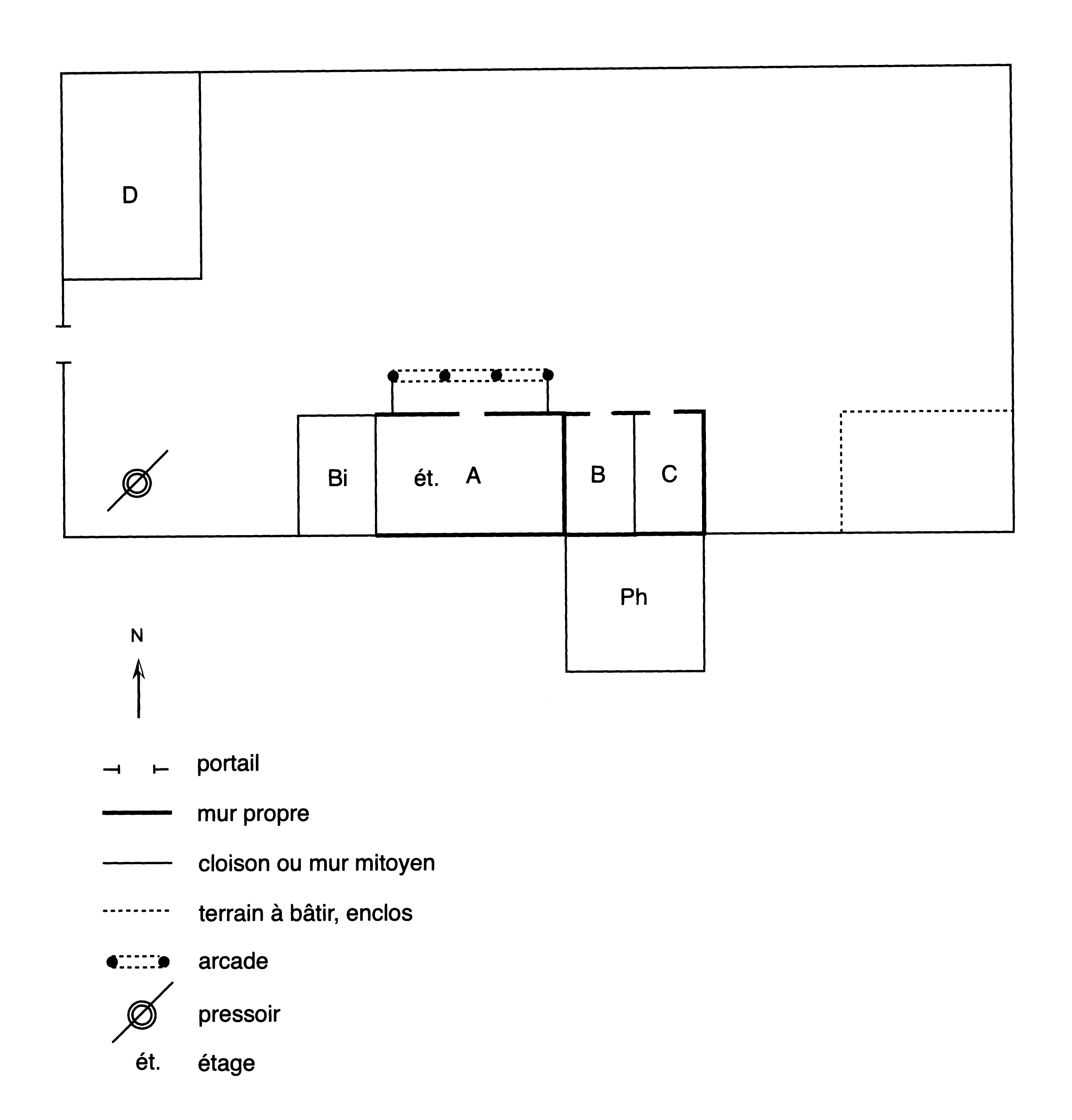


3 Maisons du monastère de la Timiopétritissa, dans le quartier de Kataphygè

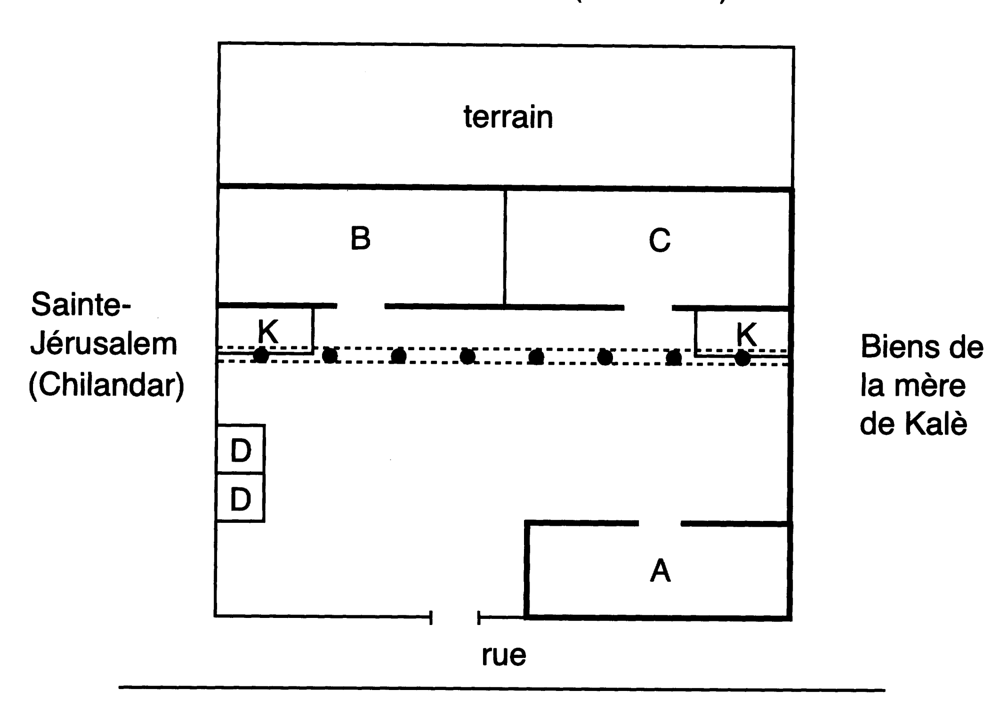


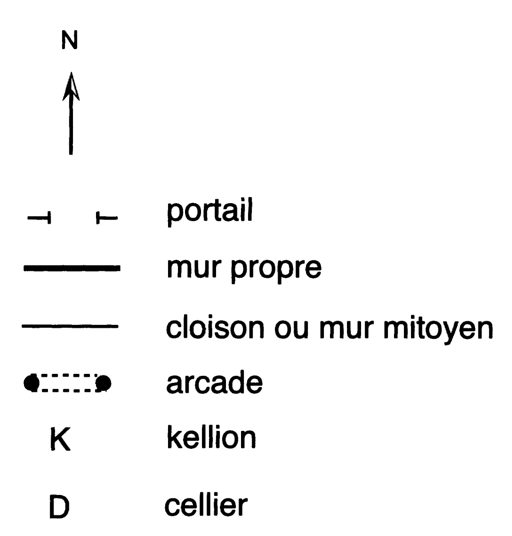


4 Maisons d'Iviron, dans le quartier de l'Acheiropoiètos

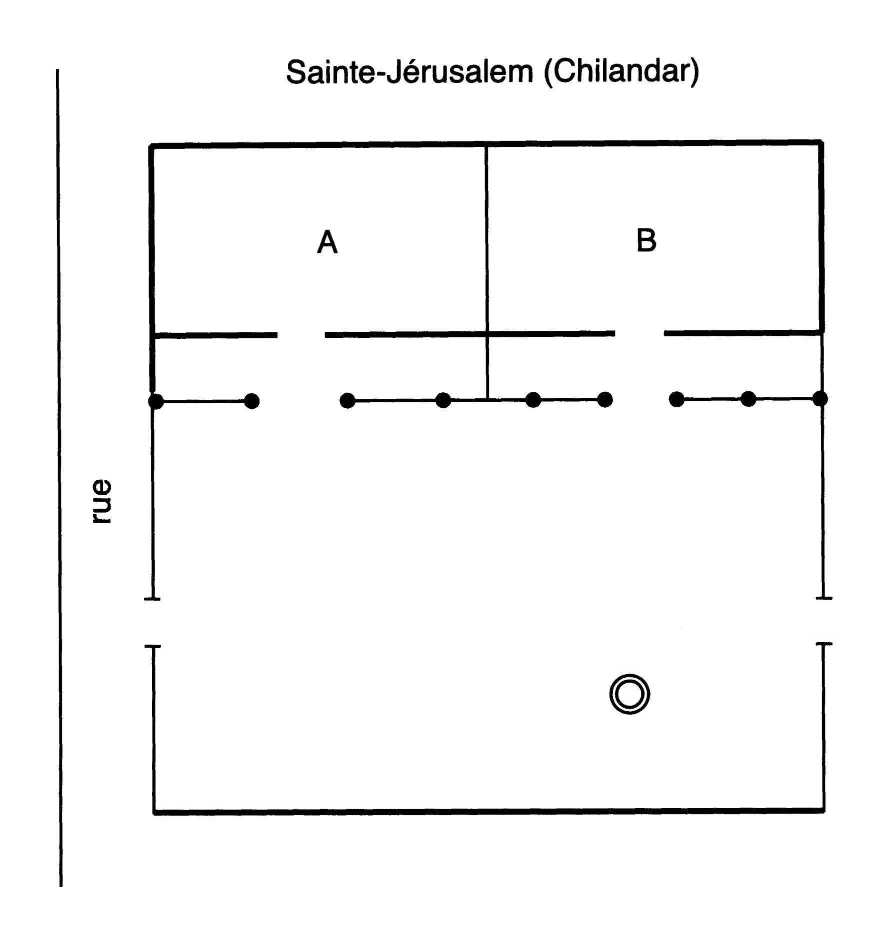


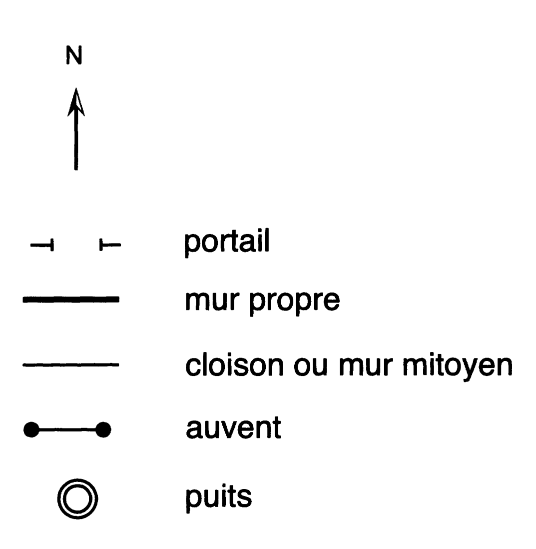
5 Maisons d'Iviron, dans le quartier de l'Hippodrome



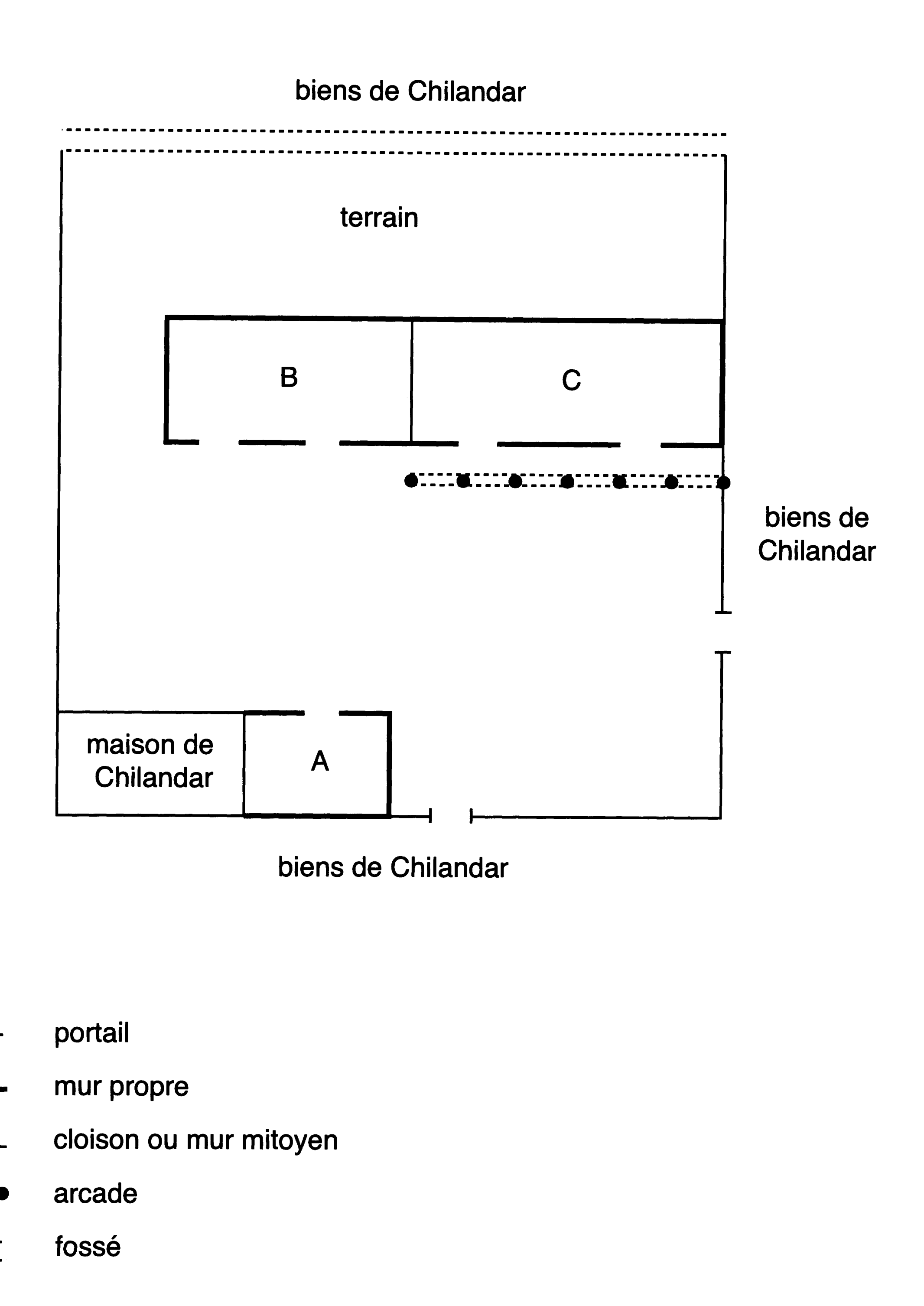


6 Maisons de Chilandar, dans le quartier de Saint-Paramonos

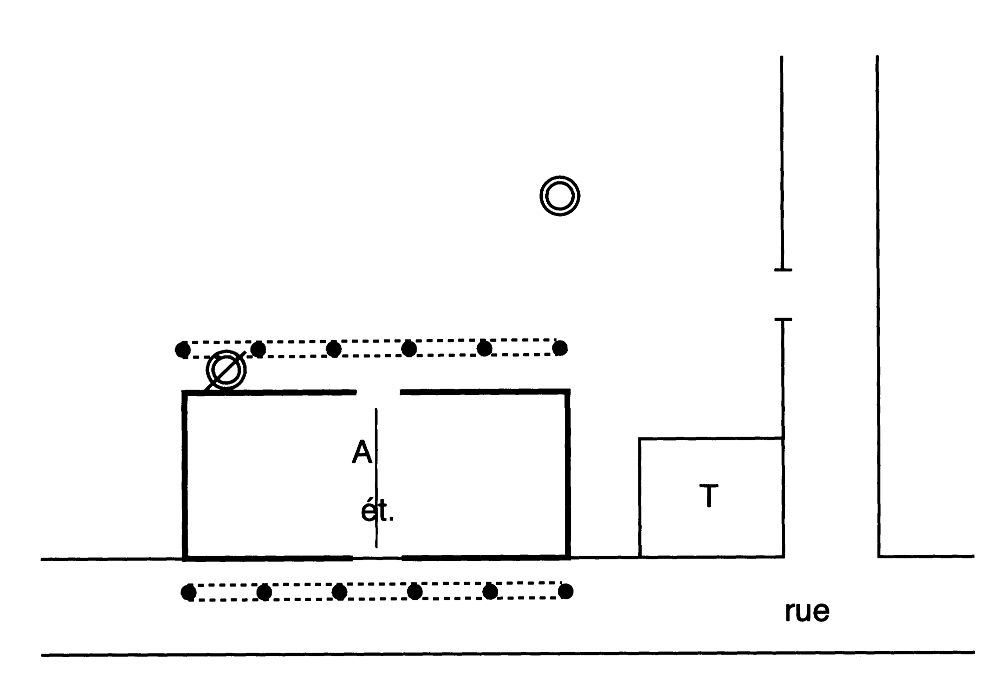


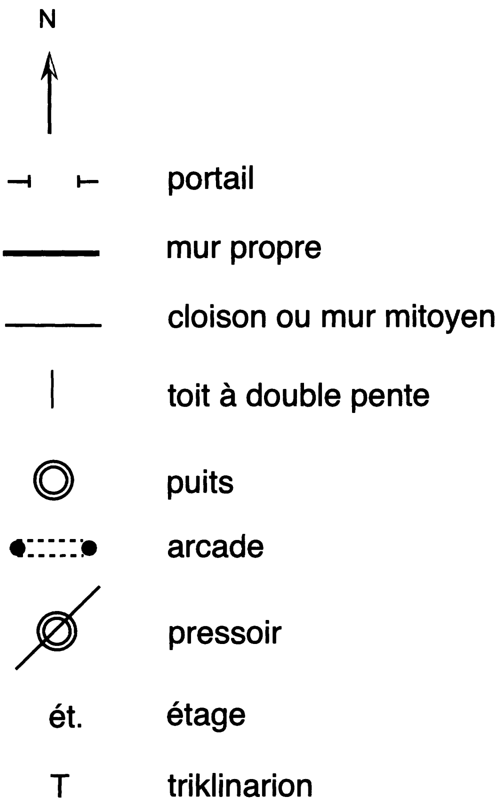


7 Maisons de Chilandar, dans le quartier de Saint-Paramonos



8 Maisons de Chilandar, dans le quartier de Saint-Paramonos





9 Maisons de Zographou, dans le quartier de Sainte-Pélagie

pire, fit don à Vatopédi, avant de se retirer dans le monastère, de ses maisons à Thessalonique, dans le quartier de Kataphygè, peut-être situé au nord-est de la Panagia tôn Chalkéôn,[29] avec une église dédiée à la Vierge, dite Kamariôtissa, et un verger attenant.[30] À la suite de troubles survenus à Thessalonique, ces biens tombèrent en ruines, et Vatopédi en fit enlever les matériaux. L'église fut transformée en latrines, et le terrain fut utilisé par les voisins, comme s'il était à eux. De la maison d'Arsène Tzamplakôn ne subsistaient en 1373 que deux colonnes, un muret et trois pièces. À cette date, le monastère céda les biens contre 100 hyperpères à Michel et Constantin Kyprianos, à charge pour eux de remettre l'église en état et de reconstruire des maisons, dont le loyer devait servir à assurer le fonctionnement de l'église et la commémoraison de Tzamplakôn et des nouveaux propriétaires.[31] Vatopédi préférait alors se débarrasser d'un bien en ruine plutôt que d'engager des investissements coûteux pour le réhabiliter.

Les moines disposaient également de terrains non bâtis à Thessalonique. En 1356, ils donnent à bail un terrain dans le quartier de Kataphygè, près de biens de Vatopédi, à Constantin Agallianos, pour qu'il y construise des maisons. Le terrain avait été autrefois bâti, et était situé sur une cour commune, enclose, pourvue d'un puits: la parcelle était en forme de trapèze isoscèle, longue d'environ 22 m, d'une superficie de 208 m². Les clauses du contrat prévoient que le preneur pourra construire autant de maisons qu'il voudra, en percevoir les revenus durant vingt-cinq années, contre un loyer annuel, pour le terrain, de 1,25 hyperpères (soit 0,6 hyperpères pour 100 m²).[32] Ce loyer est légèrement plus élevé que celui qu'on peut déduire d'un acte de bail daté de 1306, conservé à Xénophon, qui concerne un terrain situé dans le quartier de l'Hippodrome, appartenant au monastère féminin des Saints-Anargyres (0,4 hyperpère pour 100 m²).[33]

Dans le même quartier de Kataphygè, le monastère de la Timiopétritissa, situé au nord de Thessalonique, et dont les biens passèrent à Vatopédi à une date inconnue, probablement au XVe siècle, concéda en 1358 à titre viager à une famille un ensemble de maisons délabrées, à charge pour eux de les restaurer, contre le versement de 36 hyperpères en onces de ducats et d'un loyer annuel récognitif de quatre litrai d'huile.[34] Au verso de l'acte, un compte des dépenses mentionne la réfection du mur de clôture, d'une arcade et d'une maison, ainsi que l'achat de 560 tuiles, pour un total de plus de 50 hyperpères, et 16 mesures de vin. Les maisons étaient dans une cour pourvue d'un portail, et avaient autrefois appartenu à une dame Cantacuzène. À l'ouest de la cour (Fig. 3), se trouvait une maison à étage (A), au toit à double pente, avec des murs à l'ouest et au nord, et des cloisons de planches (*phalsa*) à l'est et au sud. Au sud (B), une maison à toit à une seule pente possédait au sud et à l'ouest ses propres murs. Au milieu de la cour un bâtiment à toit à une seule pente abritait un four (C) et avait une ouverture à l'ouest, près de laquelle il y avait un puits. Au nord, la cour était accessible par un portail en ruine. À l'est, une maison à étage (D) était pourvue de trois murs propres, au nord, à l'est et au sud, avec à cet endroit une arcade en mauvais état. L'arcade abritait une cuisine fermée par des cloisons de

[29] *Docheiariou,* 79–80.
[30] G. I. Théocharidès, éd., "Οἱ Τζαμπλάκωνες," *Μακεδονικά* 5 (1961–63): 134–37.
[31] Alexandros Batopaidinos, éd., in *Γρηγ.Παλ.* 4 (1920): 631–33.
[32] Acte inédit de Vatopédi (mars 1356).
[33] D. Papachryssanthou, éd., *Actes de Xénophon,* Archives de l'Athos 15 (Paris, 1986), no. 7.
[34] Acte inédit de Vatopédi (avril 1358).

planches, avec deux entrées, donnant sur la rue et sous l'arcade. Ce type de construction, édifiée en annexe de la maison, sous l'arcade de façade, pourrait être de tradition ancienne, puisqu'un acte latin de Ravenne, daté de 982, qualifie le même type de bâtiment de "cuisine grecque."[35] Trois autres maisons (E, F, G) étaient situées à l'est de la cour, dont l'une (G), pourvue d'un étage, était en ruines. Il est possible que les travaux mentionnés au verso de l'acte sur une maison concernent la maison G. Une maison appartenant au monastère thessalonicien de la Vierge Gorgoépèkoos[36] était vraisemblablement accolée à la maison située à l'angle nord-est de la cour. Parmi les autres voisins mentionnés, on compte deux dignitaires de la cour, familiers de l'empereur, ce qui suggère le caractère aristocratique du quartier de Kataphygè.

Vatopédi détenait aussi en 1364 le monastère dit de Kyr Kyrou,[37] et en 1375 sept maisons sur une cour, dans le quartier de Kataphygè.[38]

Un chrysobulle de Michel VIII mentionne en 1259, parmi les biens d'Iviron, le métoque situé dans le kastron de Thessalonique, qui comprenait des monastères, des maisons louées, des terrains, des vignes et d'autres dépendances.[39] Nous savons qu'au début du XIIe siècle, le monastère possédait le métoque du Prodrome (quartier de l'Acheiropoiètos, à l'ouest de l'église[40]), Saint-Basile (non localisé), Saint-Clément (quartier de Saint-Théodore, quartier de Saint-Paramonos), Sainte-Barbara (quartier de l'Hippodrome) et Saint-Nicolas (à proximité du rempart oriental de Thessalonique), dont nous avons des descriptions précises à cette époque.[41] Iviron était donc maître d'un riche patrimoine urbain, mais l'entretien de ces dépendances pouvait s'avérer trop coûteux. En 1264, Iviron céda à titre viager son métoque de Saint-Clément à un fabricant et marchand de selles, Nicolas Kamoudès, et à trois personnes qui lui succèderaient, pour qu'il restaure l'église, dont les bas-côtés et les six bâtiments qui en dépendaient menaçaient de s'effondrer, contre le versement d'un loyer annuel de 4 hyperpères. Le sellier, qui s'installait dans le métoque, devait s'occuper de faire assurer les offices par un prêtre agréé par Iviron. Les améliorations reviendraient ensuite au monastère.[42] En 1295, une décision synodale annula la cession du métoque, et décida qu'après la mort du neveu et successeur de Nicolas Kamoudès, le métoque reviendrait à Iviron.[43]

Iviron acquit en 1314, pour 110 hyperpères, des bâtiments attenants à son métoque du Prodrome.[44] Il s'agissait de trois maisons au toit à une seule pente, couvert de tuiles, avec trois pressoirs. Les moines firent jouer leur droit de voisinage, et invoquèrent le fait

[35] *Autour de Gerbert d'Aurillac, le pape de l'an mil,* éd. O. Guyotjeannin et E. Poulle (Paris, 1996), 63.

[36] Sur ce monastère, cf. M. Rautman, "Ignatius of Smolensk and the Late Byzantine Monasteries of Thessaloniki," *REB* 49 (1991): 161–62.

[37] Goudas, éd., in *Ἐπ.Ἑτ.Βυζ.Σπ.* 4 (1927): 244–45.

[38] Alexandros Batopaidinos, éd., in *Γρηγ.Παλ.* 4 (1920): 633–35.

[39] J. Lefort, N. Oikonomidès, D. Papachryssanthou, avec la collaboration de V. Kravari et d'H. Métrévéli, éd., *Actes d' Iviron,* II. *Du milieu du XIe siècle à 1204,* Archives de l'Athos 16 (Paris, 1990), no. 58.71–72.

[40] J.-P. Grélois, "À propos du monastère du Prodrome à Thessalonique," *Byzantion* 59 (1989): 78–87.

[41] *Iviron,* II: 50–52; Ch. Giros, "Remarques sur l'architecture monastique en Macédoine orientale," *BCH* 116 (1992): 414–19 et 430–33.

[42] *Iviron,* III: no. 60.

[43] *Iviron,* II: no. 68.

[44] Ibid., no. 73.

que les eaux de pluie de ces maisons s'écoulaient dans leurs biens. Avant 1318, le monastère avait acquis des maisons voisines par échange avec le monastère d'Akapniou.[45]

En 1320, le monastère acquit, pour 60 hyperpères, trois autres maisons proches de son métoque du Prodrome, et dont le sol appartenait à Iviron: Anne Paxamadô et son frère vendaient un ensemble de bâtiments sur une cour commune avec Manuel Paxamadas, le beau-frère d'Anne. La cour (Fig. 4) était pourvue d'un puits et d'un portail communs. L'édifice principal était un *triklinarion* (T), c'est-à-dire un bâtiment pourvu d'une salle de réception, accolé aux maisons de Manuel Paxamadas (P), construit en pierres et briques, couvert d'une charpente en bois et de tuiles assemblées sans joint, ayant deux ouvertures, l'une sur la cour du monastère appartenant à Iviron, et l'autre vers la cour des maisons de Manuel. Accolée à ce *triklinarion,* au sud, une maison à étage, prête à s'effondrer du fait de son ancienneté, était construite en pierres et briques, couverte de joncs et de tuiles assemblées sans joint, ayant trois murs en propre, le mur ouest, le mur sud, qui donnait sur la rue, et le mur est; le mur nord, mitoyen du *triklinarion,* avait une ouverture et était construit en pierres et briques; cette maison avait à l'étage trois ouvertures à l'ouest, au sud et à l'est; au rez-de-chaussée une seule ouverture, qui desservait le *triklinarion*. Accolé à cette maison, un autre bâtiment, couvert d'un toit à une seule pente, divisé par des cloisons de planches (*phalsa*), couvert de tuiles assemblées sans joint, ayant deux murs en propre, le mur sud, qui donnait sur la rue, et le mur est, à pan de bois, avec deux ouvertures sur la cour d'Anne et de Manuel.[46]

À côté de son métoque de Sainte-Barbara, Iviron acquit en 1326, pour 100 hyperpères, quatre maisons édifiées sur un sol qui lui appartenait, sur une cour en commun, pourvue d'un puits, d'un caniveau et une entrée à l'ouest (Fig. 5):[47] au sud, une maison à étage (A), couverte d'un toit à une seule pente, ayant trois murs en propre, nord, sud et est, pourvue à l'étage d'ouvertures qui donnent sur une arcade, et sur la cour d'une ouverture au rez-de-chaussée; le mur ouest de la maison était constitué d'une cloison de bois, commune avec un bien détenu par les héritiers de Bitzas (Bi); deux bâtiments (B et C) accolés en appentis, à l'est de la maison, construits en pierres et briques, couverts de tuiles, pourvus de deux ouvertures sur la cour et dont le mur sud était mitoyen avec un bien de Phakrasès (Ph), avec un jardin à l'est et un terrain à bâtir, enclos par un mur; à l'ouest, un pressoir avec sa cuve et au nord, une maison dépourvue de toit (D).

Vers 1320, Iviron avait échangé avec le monastère de Chortaïtou son métoque de Saint-Nicolas contre trois cours dans le quartier de Saint-Paramonos, près de la Porte d'Or, qui devaient constituer le métoque de Saint-Georges, mentionné pour la première fois en 1346.[48] Les cours acquises par échange comportaient une église, une boulangerie, un verger, six mûriers et deux pressoirs.[49] Le monastère détenait aussi des jardins, près de la Porte d'Or, hors de la ville. En 1416/17, on utilisa, pour réparer les puits et les canalisa-

[45] *Iviron,* II: no. 75.596–98.

[46] *Iviron,* III: no. 78.16–27.

[47] Ibid., no. 84.20–30.

[48] J. Lefort, N. Oikonomidès, D. Papachryssanthou, V. Kravari, avec la collaboration d'H. Métrévéli, éd., *Actes d'Iviron,* IV. *De 1328 au début du XVIe siècle,* Archives de l'Athos 19 (Paris, 1995), no. 90.28. Sur la localisation du quartier de Saint-Paramonos, cf. ibid., 34–35; sur la Porte d'Or (actuelle porte du Vardar), cf. Spieser, *Thessalonique,* 55–56.

[49] *Iviron,* III: no. 76.

tions des jardins, des pierres provenant d'une maison d'Iviron située dans la cour de Saint-Georges.[50]

Chilandar détenait à la fin du XIIIe siècle à Thessalonique un métoque dédié à Saint-Georges. Danilo, higoumène de Chilandar au début du XIVe siècle et archevêque de Serbie (1324–37), auteur d'une *Vie de Milutin,* nous donne plusieurs informations sur ce métoque: il aurait été fondé par Sava, cofondateur de Chilandar avec son père Etienne Nemanja en 1198;[51] à l'abandon, il fut restauré par le kral Milutin (1282–1321).[52] Ce dernier séjourna à Thessalonique en 1299, lors des fêtes célébrant son mariage avec Simonide, fille d'Andronic II.[53] D'après l'inventaire des archives de Chilandar, établi à la même époque, le monastère possédait alors trois documents relatifs au métoque de Saint-Georges: une délimitation de ce que le texte qualifie de "kellion de Thessalonique," une ordonnance d'un despote, peut-être Jean Paléologue, frère de Michel VIII, et un acte relatif à l'achat d'une vigne.[54] La possession du métoque de Thessalonique est confirmée en 1299[55] et en 1317.[56] Avant 1316, Andronic II autorisa les moines à utiliser l'eau de l'aqueduc du Chortíatès,[57] ce qui suggère une localisation à l'est de la ville. Les moines s'étaient plaints de ce que leur métoque ne disposât pas d'eau. L'empereur autorisa les moines à prendre une certaine quantité d'eau, prescrite par une ordonnance perdue, comme d'autres le faisaient déjà. L'usage de l'eau de l'aqueduc du Chortiatès était donc réglementé.[58] Le métoque de Chilandar semble avoir été l'objet de convoitise: en 1321, un acte d'Andronic II précise que le métoque doit être à l'abri de toute mainmise.[59] Il pourrait faire allusion à un conflit avec le monydrion voisin de feue la grande stratopédarquissa Libadaréa.[60]

En 1314, un bourgeois de Thessalonique, Jean Karabas, devenu le moine Iôbanès, légua à Chilandar les biens qui lui avaient été légués la même année par son père, Théodore Karabas.[61] La donation comprenait un immeuble qui est décrit dans le testament de Théodore Karabas.[62] Ce dernier possédait au total douze maisons dans le quartier de Saint-Mènas, près du port. Six maisons sur une cour commune avec son neveu, deux maisons à toit à double pente, avec des arcades, et quatre maisons à toit à une seule pente. À l'est de ces maisons, un bâtiment à étage, divisé en trois, et deux maisons à toit à

[50] *Iviron,* IV: no. 97.49–50. Sur ces travaux, cf. R. Ousterhout, *Master Builders of Byzantium* (Princeton, N.J., 1999), 55.

[51] M. Živojinović, V. Kravari et Ch. Giros, éd., *Actes de Chilandar,* I. *Des origines à 1319,* Archives de l'Athos 20 (Paris, 1998), 35 note 295.

[52] *Vie de Milutin,* in Dj. Danicik, éd., *Zivoti kraljeva i arhiepiskopa srpskih* (Zagreb, 1866), 136; cf. S. Kissas, "Srpski srednjovekovni spomenici u Solunu" ("Les monuments serbes médiévaux à Thessalonique"), *Zograf* 11 (1980): 30–31.

[53] A. Failler, éd., *Georges Pachymérès, Relations historiques* (Paris, 1999), 4:315. Sur les fondations de Milutin à Thessalonique, cf. Rautman, "Patronage," 65 note 57.

[54] *Chilandar,* I: 15 (nos. 44 et 45 de l'inventaire).

[55] Ibid., no. 17.85–86.

[56] Ibid., no. 34.137–38.

[57] Ibid., no. 33.29–31.

[58] Sur cet aqueduc, cf. Spieser, *Thessalonique,* 12–13.

[59] L. Petit et B. Korablev, éd., *Archives de Chilandar,* Archives de l'Athos 5, *VizVrem* 17 (1911), Prilozhenie 1 (repr. Amsterdam, 1975), no. 58.43–46.

[60] Ibid., no. 139.

[61] *Chilandar,* I: no. 34.167–69, et Petit, *Chilandar,* no. 85.

[62] *Chilandar,* I: no. 30.23–29.

une seule pente, sur une cour privée pourvue d'un puits, un caniveau, et une entrée au sud. Deux autres maisons pourvues d'un toit à une seule pente, dont l'une avec arcade, situées à l'ouest des susdites maisons, sur une cour en commun avec le neveu et le mari de la filleule de Théodore. Une maison située près du marché tou Stauriou, dans le quartier de Saint-Mènas, à savoir une chambre de plain pied avec auvent, sur une cour en commun avec les biens du monastère de la Péribleptos.

En 1322, Chilandar possédait aussi dans le quartier de Saint-Paramonos, près de la Porte d'Or,[63] le monastère de Sainte-Jérusalem,[64] qui appartenait en 1309 au roi Milutin.[65] À cette date, une famille de Thessalonique vendit au monastère, alors indépendant, trois maisons en pierres et en briques et recouvertes de tuiles assemblées sans joint, sur une cour commune avec Sainte-Jérusalem, pourvue d'un puits et d'un porche au sud.[66] Le terrain sur lequel étaient construites les maisons appartenait à la métropole de Thessalonique, puisque la famille lui versait une redevance annuelle. Le dossier de Chilandar permet d'observer l'extension progressive des biens du monastère dans le quartier.

En 1322, trois maisons furent vendues à Chilandar pour 90 hyperpères par Alexandre Doucas Sarantènos, serviteur de l'empereur, et sa femme Kalè. La famille aristocratique des Sarantènoi était installée à Berroia et à Thessalonique. Deux artisans sont témoins de l'acte de vente: un peintre, Georges Kalliergis, connu comme peintre d'église à Berroia,[67] et le protômaistor tôn oikodomôn, Georges Marmaras, qui devait être le responsable de la corporation des maçons à Thessalonique.[68] Les maisons étaient situées dans le quartier de Saint-Paramonos, à l'ouest des biens de la mère de Kalè, au sud et à l'est des biens du monastère de Sainte-Jérusalem, au nord d'une rue (Fig. 6).[69] Il s'agissait de biens patrimoniaux de Kalè. Parmi les maisons, dont le toit était à une seule pente, couvert de tuiles, l'une (A), au sud de la cour, avait quatre murs propres, une ouverture au nord, donnant sur la cour; les deux autres (B et C), au nord de la cour, étaient mitoyennes, pourvues d'un mur de séparation; ces deux maisons, dont les murs étaient propres au nord, au sud et à l'est, avaient chacune une ouverture donnant au sud sur un auvent en appentis, couvert de tuiles, pourvu de deux pièces (kellia, K) à pans de bois; l'auvent avait un mur propre à l'est, duquel partait un mur aveugle de séparation jusqu'au mur est de la maison à une seule pente au sud de la cour (A). Dans ce mur de séparation était aménagé au niveau du sol un trou d'évacuation des eaux de pluie et des eaux usées des maisons vendues, qui s'écoulaient dans les biens de la mère de Kalè. Au sud des deux maisons B et C, à l'ouest de la cour, sont vendus deux celliers à pans de bois (D), pourvus d'une porte, supportés par deux colonnes avec une charpente en bois et un toit de tuiles, et un terrain inculte, au nord des maisons B et C, sur toute leur longueur, la largeur jusqu'aux biens de Chilandar, situés au nord de ce terrain; la cour était séparée des biens du monastère à l'ouest et au nord par un mur qui avait, en plan, une forme de gamma. L'accès à la cour se faisait au sud par un portail.

[63] *Iviron,* IV: 34–35.
[64] Petit, *Chilandar,* no. 84.23.
[65] *Chilandar,* I: no. 25.1–3, 13–17.
[66] Ibid., no. 25.
[67] Th. Papazôtos, *Ἡ Βέροια καὶ οἱ ναοί της (11ος–18ος αἰ.)* (Athènes, 1994), 253–57.
[68] Ousterhout, *Master Builders,* 49–50, 57.
[69] Petit, *Chilandar,* no. 84.

En 1326, la nonne Anysia Platyskalitissa vendit à Chilandar, pour 40 hyperpères, deux maisons à Saint-Paramonos, au sud des biens de Chilandar (Sainte-Jérusalem), dans une cour en commun (Fig. 7) avec les enfants de feu Dragoslav, deux maisons mitoyennes (A et B) et couvertes de tuiles, au nord de la cour, ayant quatre murs en propre, un mur de séparation mitoyen, chacune une ouverture vers le sud, sous des auvents en appentis couverts de tuiles, clos par un mur en propre à l'ouest, au sud et à l'est par des cloisons en bois, séparés au milieu par une cloison en bois, ayant chacune une porte au sud sur la cour, laquelle était pourvue à l'ouest d'un portail, d'où s'écoulent les eaux de pluie vers la voie publique; la cour était pourvue au sud d'un mur en propre, à l'est d'un autre portail, par lequel on pouvait entrer dans les maisons vendues et puiser l'eau du puits qui appartenait à Chilandar.[70]

Le monastère pouvait aussi s'étendre grâce à des hypothèques. Toujours dans le même quartier, la famille Petzikopoulos dut vendre en 1327 aux moines de Chilandar trois maisons et un terrain en friche, estimés à 140 hyperpères, qu'elle avait hypothéqués auprès du monastère en 1325, pour un emprunt sans intérêt de 50 hyperpères. Le contrat prévoyait que le remboursement de cette somme devait intervenir au plus tard dans un délai d'un an, faute de quoi le monastère conserverait les trois maisons, à condition de verser à la famille la différence entre la valeur estimée du bien et le montant de l'emprunt. Deux ans ont passé, sans remboursement, et le monastère obtient l'acte de vente des maisons et du terrain, en versant 90 hyperpères. Parmi les trois maisons pourvues d'un toit à une seule pente, couvert de tuiles, l'une (A) était au sud de la cour en commun (Fig. 8), à l'est d'une maison de Chilandar. Elle avait trois murs en propre, le mur nord étant pourvu d'une ouverture vers le nord, sur la cour, les murs est et sud s'étaient affaissés, de sorte que toute la maison menaçait de s'effondrer. En face de cette maison, au nord de la cour, se trouvait une autre maison oblongue (B), ayant deux murs en propre, le nord et le sud, et deux ouvertures sur la cour, vers le sud; près de celle-ci, à l'est, la troisième maison (C) avait quatre murs en propre et deux ouvertures vers le sud, sous une arcade à toit à une seule pente couvert de tuiles, fermée à l'est par un mur en propre menaçant de s'effondrer. La cour de ces maisons était commune avec les biens de Chilandar, ayant avec ce monastère, au sud et à l'est, deux portails en commun, des murs en propre prêts à s'effondrer, que Chilandar avait reconstruits récemment à ses frais, de manière semblable à ce qu'il avait fait pour le mur est de la troisième maison (C) et pour l'arcade au sud de celle-ci. Le terrain inculte était au nord de ces maisons, et s'étendait jusqu'à un fossé orienté est-ouest, qui délimitait les biens du monastère.[71]

En 1335, un terrain fut vendu à Chilandar par la femme d'un protopapas, Xénia, situé à l'est des maisons acquises par le monastère, à l'ouest et au sud des biens de Sainte-Jérusalem.[72]

Zographou détenait depuis 1240 le métoque de Saint-Nicolas, dans le quartier de Sainte-Pélagie, près de la métropole.[73] Le monastère acquit ensuite un autre établissement du nom de Saint-Nicolas, puisqu'en 1326(?) l'empereur ordonna de restituer à Zographou

[70] Ibid., no. 106.
[71] Ibid., no. 112.
[72] Ibid., no. 125.
[73] *Zographou*, no. 9.

les deux métoques Saint-Nicolas à Thessalonique, tou Sgourou et tou Kyrou, que les moines louaient à bail et qui avaient été donnés par ordonnance, par erreur, à Philippe Déblytzènos, familier de l'empereur.[74] En 1327, trois frères vendirent à Zographou une série de maisons proches du métoque de Saint-Nicolas, dans le quartier de Sainte-Pélagie, pour 250 hyperpères (Fig. 9).[75] L'acte de vente décrit une grande maison patrimoniale à étage (A), située à l'ouest et au nord de deux rues, construite en pierres et en briques, avec quatre murs en propre, un toit à double pente couvert de tuiles, et deux arcades, l'une au nord sur la cour, l'autre au sud sur la voie publique, surmontée par une pièce pour les serviteurs. L'arcade située au nord abritait un pressoir à vin. À cette grande maison s'ajoutaient les deux tiers d'un *triklinon* non couvert, à l'est de la cour (le troisième tiers appartenant à Dèmètrios Kavasilas), sur un terrain appartenant à l'évêché du Vardar. La vente comprenait aussi le puits, le caniveau et à l'est le portail, pour 220 hyperpères, les 30 autres étant consacrés à la commémoraison des parents des vendeurs. Le prix avait été estimé par le protomaistor tôn domètorôn Georges Marmaras.

En 1342, Jean V confirma, parmi les biens de Zographou, le métoque de saint Nicolas tou Sgourou et l'église de saint Nicolas avec ses maisons louées à bail.[76]

Au début du XIVe siècle, Xénophon était propriétaire à Thessalonique de quatre groupes de bâtiments, bien étudiés par Denise Papachryssanthou:[77] un groupe de maisons autour du métoque de la Vierge, non localisé; des maisons et des boutiques dans le quartier des Asômates (Rotonde); des immeubles dans le quartier de l'Hippodrome, dont un petit monastère, dédié à la Vierge, situé près de la porte de Rome et donné en 1324 par le moine Laurentios Kladôn à Xénophon;[78] une cour près du monastère de Philokalou, non localisé.

Les autres dossiers apportent seulement des mentions succinctes de biens athonites à Thessalonique. Docheiariou détenait jusqu'en 1117 sept boutiques dans le quartier de Kataphygè, que le monastère échange alors contre une terre et 50 hyperpères.[79] En 1361, le monastère possédait un métoque à Thessalonique, dans le quartier de l'Hippodrome: le grand économe Grégoire Isbès s'y était retiré et il y était mort, en possession des actes de propriété du monastère. En 1381, le moine Simon donna une maison à l'intérieur de la cour du métoque, et une vigne sise à Saint-Fantin, au sud-est de Thessalonique, afin d'obtenir le droit d'entrer à Docheiariou.[80]

Dionysiou possédait l'église des Quarante Martyrs, dans le quartier de l'Omphalos:[81] l'église et le kellion furent donnés en 1420 par Marie Hagioreitissa. Le kellion avait été

[74] Ibid., no. 24.

[75] Ibid., no. 25.

[76] Ibid., nos. 33 et 34.

[77] *Xénophon,* 30–31, et D. Papachryssanthou, "Maisons modestes à Thessalonique au XIVe siècle," in *Ἀμητὸς στὴ μνήμη Φώτη Ἀποστολόπουλου* (Athènes, 1984), 254–67 (avec trois schémas de maisons du XIVe siècle, d'après des actes de Xénophon).

[78] *Xénophon,* no. 20. Sur la porte de Rome, à l'est, près de la mer, cf. Spieser, *Thessalonique,* 49–50. Le monastère de la Vierge a été identifié avec le site de la Néa Panagia; cf. Th. Mantopoulou-Panagiotopoulou, "On the Identification of the Church of Nea (Megali) Panaghia in Thessaloniki," *JÖB* 46 (1996): 423–35.

[79] *Docheiariou,* no. 4; schéma des immeubles thessaloniciens du monastère, ibid., 81.

[80] Ibid., no. 47.11–13.

[81] Sur ce quartier, au nord de celui de Saint-Mènas, ibid., 79–80.

détruit par les eaux de pluie et était devenu un dépôt d'ordures pour toute la ville. Le bâtiment délabré avait été récemment acheté par Marie par droit de voisinage.[82]

Esphigménou détenait en 1258–59 le métoque du Prodrome, dans le quartier des Asômates à Thessalonique.[83]

Saint-Pantéléèmôn possédait le métoque de Sainte-Zénaïde à Thessalonique, dont la propriété est confirmée par Andronic II en 1311, à la suite d'un incendie dans les archives du monastère.[84] La détention d'un métoque à Thessalonique est confirmée en 1353.[85]

Manuel Chalkéopoulos, devenu moine à Kutlumus sous le nom de Manassès, a fait don à ce monastère, avant 1370, de son église située à Thessalonique et dite de Saint-Jonas le Thaumaturge, avec sa cour, et divers biens énumérés dans l'acte de donation, ainsi que de 300 hyperpères, utilisés pour acheter l'aulè voisine dite tou Phakouki, et le monastère a donné 50 hyperpères pour qu'un moulin y soit construit. Chalkéopoulos était resté possesseur de ses biens.[86]

Philothéou possédait en 1326 deux métoques, celui des Saints-Apôtres Pierre et Paul et celui de Saint-Georges tou Lagkadinou, dont les biens communs comprenaient 8 modioi de vignes, des vergers, des maisons données en location et un terrain sur lequel se tenait annuellement la foire de saint Georges.[87] La possession de ces biens fut confirmée en 1346 par Dušan (deux églises).[88]

Pour les moines du Mont Athos, la Thessalonique des XIIIe–XIVe siècles représentait la ville des juges, des notaires et des artistes. Le règlement des conflits entraînait la venue de moines athonites à Thessalonique. Vers 1320, à l'occasion d'un conflit de voisinage entre le métoque d'Iviron, Saint-Nicolas, et celui du Chortaïtou, le prôtos de l'Athos se rendit dans la ville, accompagné d'une délégation de moines notables. Le règlement de l'affaire avait été confié par l'empereur au prôtos, au métropolite de Thessalonique et au gouverneur de la ville. Après avoir relevé le nombre des bâtiments et l'étendue du terrain du métoque Saint-Nicolas, la délégation visita plusieurs cours appartenant au monastère de Chortaïtou, avant que les moines d'Iviron accepte l'échange contre trois cours attenantes dans le quartier Saint-Paramonos.

Les tribunaux de Thessalonique avaient à juger des affaires entre des monastères de l'Athos et des habitants de la ville. Certains documents révèlent à cette occasion les activités économiques des monastères dans l'économie urbaine. Ainsi en 1317, le gouverneur de Thessalonique eut à arbitrer un conflit au sein d'une association dans la gestion d'un moulin, entre Vatopédi et deux notables thessaloniciens, Sékoundènos et Bardalès. Le terrain sur lequel se trouvait le moulin, sur le Galikos, au nord de Thessalonique, appartenait à la métropole. Vatopédi et Sékoundènos avaient acquis le moulin, qui fut endommagé à la suite d'une crue. Pour assurer les réparations, le monastère et Sekoundènos

[82] *Dionysiou,* no. 19.

[83] J. Lefort, éd., *Actes d'Esphigménou,* Archives de l'Athos 6 (Paris, 1973), no. 6.46–47 et no. 22.17–18.

[84] P. Lemerle, G. Dagron et S. Ćirković, éd., *Actes de Saint-Pantéléèmôn,* Archives de l'Athos 12 (Paris, 1982), no. 10.36–38.

[85] Ibid., no. 11.29.

[86] P. Lemerle, éd., *Actes de Kutlumus,* Archives de l'Athos, II^2 (Paris, 1988), no. 35.7–12.

[87] W. Regel, E. Kurtz et B. Korablev, éd., *Actes de Philothée,* Archives de l'Athos 6, *VizVrem* 20 (1913), Prilozhenie 1, no. 6; cf. V. Kravari, "Nouveaux documents du monastère de Philothéou," *TM* 10 (1987): 281.

[88] Regel, *Philothée,* no. 9. Dušan contrôlait alors tout le pays entre Thessalonique et Christoupolis, à l'exception de ces deux villes; cf. *Lavra,* IV: no. 41.

s'associèrent par contrat à Bardalès, à condition qu'il rénove le moulin et en assure la gestion. Bardalès s'efforça d'évincer ses associés, et obtint un jugement du gouverneur de Thessalonique en sa faveur, lui reconnaissant la totalité des revenus du moulin, et même une ordonnance impériale confirmant le jugement. Les moines de Vatopédi et Sékoundènos obtinrent un deuxième jugement, qui donna tort à Bardalès et l'obligea à remplir ses obligations envers ses associés dans un délai de six mois.[89]

Si les moines n'hésitaient pas à se rendre à Constantinople pour solliciter la rédaction de privilèges impériaux, ils pouvaient profiter de la présence occasionnelle de l'empereur à Thessalonique. Ainsi les moines serbes de Chilandar obtinrent d'Andronic II, durant son séjour dans cette ville, de mars-avril 1299 à novembre 1300,[90] par l'entremise du roi Milutin, lui aussi présent, la rédaction de deux chrysobulles en faveur de leur monastère.[91]

Les moines de l'Athos se rendaient souvent à Thessalonique pour y faire établir des actes notariés. Les bureaux des notaires étaient établis dans les enceintes des principales églises de la ville, la métropole Sainte-Sophie, Saint-Démétrios, l'Acheiropoiètos.[92] La documentation permet de supposer que les moines avaient des relations privilégiées avec certains notaires. Ainsi Démétrios Diabasimérès, membre du clergé de l'Acheiropoiètos, actif entre 1304 et 1339, délivra environ vingt-cinq actes à divers monastères de l'Athos, dont treize actes pour Chilandar.[93] En 1324, à l'occasion d'un conflit entre Lavra et Iviron relatif aux limites de deux de leurs domaines voisins en Chalcidique, les higoumènes des deux monastères, alors présents à Thessalonique, confièrent à Diabasimérès le soin d'établir sur place la délimitation, à partir de documents plus anciens, ce qui témoigne de leur confiance envers ce notaire. Dans les actes notariés qui engagent des monastères de l'Athos, les signatures de notables thessaloniciens sont peut-être l'indice de relations de voisinage ou de clientèle avec les monastères.

Thessalonique était au début du XIVe siècle un foyer artistique fécond, en liaison étroite avec le Mont Athos. Les fresques du Prôtaton, datées de la fin XIIIe–début XIVe siècle, sont attribuées à des maîtres de Thessalonique, et sont proches, par le style, des peintures du parekklèsion de Saint-Euthyme à Thessalonique (1302–3).[94] Les fresques du katholikon de Vatopédi, datées de 1312, pourraient être dues à des artistes thessaloniciens: la représentation, dans la prothésis, de quatre archevêques de Thessalonique, en est en tout cas un indice.[95] Des manuscrits écrits et décorés à Thessalonique se retrouvent dans les bibliothèques des monastères athonites.[96]

Les XIIIe–XIVe siècles virent un accroissement des biens thessaloniciens des monastères athonites. Ceux-ci s'efforçèrent généralement d'acquérir les cours voisines de leurs métoques, afin de constituer des ensembles homogènes et de donner à bail les

[89] *Vatopédi,* I: nos. 48 et 49.

[90] A. Failler, "Chronologie et composition dans l'Histoire de Georges Pachymérès (livres VII–XIII)," *REB* 48 (1990): 40–41.

[91] *Chilandar,* I: nos. 19 et 20.

[92] H. Saradi, *Le notariat byzantin du IXe au XVe siècles* (Athènes, 1991), 143.

[93] S. Kaplanérès, "Δημήτριος Διαβασιμέρης ὁ μεγαλοναΐτης οἰκονόμος," *Βυζαντιακά* 5 (1985): 77–86.

[94] Th. Gouma-Peterson, "The Frescoes of the Parekklesion of St. Euthymios in Thessaloniki: Patrons, Workshop and Style," in *The Twilight of Byzantium,* éd., S. Ćurčić et D. Mouriki (Princeton, N.J., 1991), 111–60.

[95] E. Tsigaridas, in *Ἱερὰ Μεγίστη Μονὴ Βατοπαιδίου. Παράδοση—Ἱστορία—Τέχνη,* 2 vols. (Mont-Athos, 1996): 1: 279.

[96] R. S. Nelson, *Theodore Hagiopetrites: A Late Byzantine Scribe and Illuminator* (Vienne, 1991), 127.

maisons environnantes. Les politiques d'acquisition varient selon les monastères et leur patrimoine urbain initial. Iviron semble le mieux pourvu, avec ses quatre monastères détenus dans la ville au début du XIIe siècle. Par achat ou par échange, ce monastère obtient des maisons autour de son métoque du Prodrome, qu'il semble privilégier. Il se constitue au début du XIVe siècle un nouvel ensemble, dans le quartier de Saint-Paramonos. Dans le même quartier, Chilandar accroît par achats, dans les années 1322–35, ses biens autour de Sainte-Jérusalem. Au milieu du XIVe siècle, Vatopédi se constitue par achats et par donations un ensemble de bâtiments dans le quartier de Kataphygè. Dans la plupart des cas, les donateurs sont liés au monastère, souhaitent y être commémorés, et parfois se destinent à y entrer. Nos sources ne permettent toutefois pas d'évaluer la part que représentaient les Thessaloniciens au sein de la population athonite. Les moines de l'Athos se rendaient à Thessalonique pour y rencontrer les juges, les notaires et les artistes, et entretenaient donc de multiples liens avec les élites urbaines.

Les textes apportent aussi des informations précieuses sur la topographie thessalonicienne et le paysage urbain. Les biens immobiliers des monastères de l'Athos sont pour la plupart situés dans la ville basse. Les mentions des rues semblent indiquer que leur tracé a conservé son empreinte romaine. Même si les dimensions des maisons ne sont jamais mentionnées—ce qui rend aléatoire toute tentative de reconstitution graphique—les schémas que nous proposons suggèrent quelques remarques. Les maisons, ne comportant généralement qu'un seul étage et souvent munies d'arcade, étaient distribuées autour de cours fermées et pourvues de portails, avec parfois des issues directes sur la rue. Les descriptions révèlent l'importance du bois parmi les matériaux de construction, en complément de la pierre, de la brique et des tuiles. La cour était l'élément structurant de l'habitat thessalonicien; c'était aussi un lieu de vie, avec son puits et ses bâtiments annexes, tels que les cuisines et les celliers. Les fréquentes mentions de pressoirs attestent l'importance de la viticulture dans l'économie urbaine et témoignent de l'intégration des biens athonites à la vie de la cité.

Université Lyon 2-CNRS